

FORMULAIRE D'INFORMATIONS **(adulte)**

Vous ou l'un de vos proches allez subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de jour chirurgical de la clinique Ste Anne-St Rémi.

Pour le bon déroulement de l'intervention et pour votre sécurité, nous vous demandons de respecter les points suivants :

1. D'un point de vue administratif

Lors de la consultation

Le médecin vous a invité

1./ à réserver votre chambre

- en passant au secrétariat de l'hôpital de jour chirurgical, entre 8h30 et 18h30, du lundi au vendredi, avec votre carte d'identité, votre carte SIS, une vignette de mutuelle, et une preuve d'adhésion à une assurance hospitalisation si vous en avez une.
- ou en téléphonant au secrétariat **(02/556.58.00)**

2./ à réaliser vos examens préopératoires, dont les résultats doivent parvenir avant le jour de l'opération à votre chirurgien ou à notre secrétariat
(Fax : 02 556 58 22)

La veille de l'intervention (ou le vendredi, si vous êtes opéré un lundi)

Vous téléphonez entre 15h et 18h au secrétariat de l'hôpital de jour **(02/556.58.00)** pour connaître l'heure de votre admission et celle de votre intervention.

Le jour de votre intervention

Présentez-vous au secrétariat de l'hôpital de jour avec cette brochure et les documents suivants :

- q Radiographies et examens préopératoires s'ils n'ont pas pu être envoyés précédemment
- q Formulaire de consentement rempli et signé
- q Questionnaire de santé rempli et signé
- q Liste des documents dont vous aurez besoin en quittant la clinique
- q Carte d'identité
- q Carte SIS
- q 1 vignette de mutuelle récente
- q Documents à compléter sur place par votre médecin (certificats d'incapacité, assurance complémentaire, DKV, ...)

Pour votre confort, apportez une paire de pantoufles, de la lecture ...

Vous aurez la possibilité de regarder la TV moyennant 2,50€ (écouteurs à demander au secrétariat)

Vous ne devez apporter ni pyjama, ni trousse de toilette.

Vous ne devez pas apporter de repas.

Après l'intervention

Vous recevrez une enquête de satisfaction à remplir à domicile. Celle-ci concerne la préparation et le déroulement de votre séjour.

Ces renseignements nous sont précieux ; ils nous permettent d'améliorer la qualité du service rendu aux patients. D'avance, merci d'y répondre et de nous la renvoyer au moyen de l'enveloppe pré-timbrée.

Lorsque le médecin vous aura donné l'autorisation de quitter la clinique, vous repasserez au secrétariat pour récupérer vos papiers et payer un acompte pour les frais d'hospitalisation.

Nous vous contacterons par téléphone le lendemain de votre intervention pour nous assurer que votre convalescence se déroule au mieux.

2. D'un point de vue médical

Nous vous demandons d'être attentif aux points suivants :

Avant l'intervention

- § Avoir passé les examens préopératoires demandés.
- § Etre à jeun à partir de minuit la veille (ne plus manger ni boire, pas même de l'eau), sauf avis contraire de votre chirurgien, et ne plus fumer.
- § La veille au soir et le matin de l'intervention, se laver avec l'Isobetadine®uniwash (savon désinfectant) qui vous a été remis lors de votre passage à notre secrétariat.
- § Ne porter ni bijoux, ni piercing ; n'avoir ni vernis à ongle, ni maquillage le jour de votre intervention, ceci pour une meilleure surveillance pendant votre anesthésie.
- § Prendre de quoi attacher les cheveux s'ils sont longs.
- § Ne pas prendre d'autres médicaments que ceux prescrits par votre chirurgien ou votre anesthésiste.
- § Emporter avec vous vos médicaments habituels.

§ Si vous êtes diabétique, contactez votre chirurgien qui vous donnera les instructions à suivre concernant la prise de vos médicaments, de votre insuline, ainsi que votre régime.

En prévision de votre retour

- § Etre reconduit à domicile par un tiers ou prévoir votre retour en taxi tout en étant accompagné.
- § Disposer de l'assistance d'un adulte valide durant les 24 heures qui suivent votre sortie.
- § Avoir le téléphone ou pouvoir en disposer dans un proche voisinage.
- § Etre en possession des N° de téléphone de votre médecin, de la clinique **(02/556.51.11)** et du service des urgences **(02/556.57.72)**
- § Etre en possession dès votre retour à domicile des médicaments qui vous auront éventuellement été prescrits.

Pendant les 24 heures qui suivent l'opération

- § **Prendre scrupuleusement les médicaments anti-douleur tels qu'ils vous auront été prescrits.**
- § Ne pas passer la nuit seul(e) ou à une grande distance d'un centre hospitalier.
- § Se reposer.
- § Ne consommer ni alcool, ni sédatifs.
- § Ne pas conduire de véhicule, pas même un vélo.
- § Ne pas manipuler de machines.
- § Ne prendre aucune décision et ne signer aucun document, entre autres à caractère légal.